

1666.

17-oct : Pallu : « *J'ai reçu les paquets*  
Octobre : Pallu : « *Vous ayant rendu compte*  
04-nov : Pallu : « *J'ai reçu le 6 d'août*

### Lettre à Mgr Pallu

*[Ameq, vol. 858, p. 123-134] [copie]*

À Siam, ce 17 octobre 1666.<sup>o145</sup>

*[p. 123]*

J'ai reçu les paquets de l'Europe qui s'adressaient à Votre Grandeur et à moi, mais n'ayant eu aucune de vos lettres, ni de la route que vous avez prise, cela me met un peu en peine. Cependant comme vous êtes sous la tutelle particulière de Dieu, je me confie en sa bonté qu'il ne vous arrivera rien qui ne soit par son ordre et c'est cela qu'il nous faut vouloir et aimer.

J'ai trouvé dans nos paquets un bref de Sa Sainteté qui permet à celui de nous deux qui survivra, de sacrer un évêque en la place de celui qui sera mort.<sup>o146</sup>

---

<sup>145</sup> Il s'agit ici d'une copie de la lettre de Mgr Lambert dont Mgr Pallu a publié de très larges extraits dans *Relation Abrégée des Missions et des Voyages des Evêques Francois, envoyez aux Royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonquin, et Siam. Par Messire Francois Pallu, Evêque d'Héliopolis*. À Paris, chez Denys Bechet, M.DC.LXVIII, 148 pages. - Mgr Pallu a présenté cette lettre en ces termes : « Après avoir donc demeuré près de huit mois dans Rome, je suis venu en France [...] j'ai trouvé dès mon arrivée à Paris des lettres de M. l'Évêque de Beryte datées de Siam au mois d'Octobre 1666 qui sont des premières que j'aie reçues de lui depuis mon départ de Iuthia. » (p. 58-60).

Le Père Adrien Launay a aussi publié quelques extraits de cette lettre dans *Siam*, p. 17 et p. 25.

Mr Georges, Anglais, m'a envoyé une lettre de change de 1.500 ticals [ticaux] qui valent 1875 roupies qui font de notre monnoye 2812 livres [et] 10 cents dont j'ai donné quittance. Je n'ai pas d'ordres contraires à celles que vous m'avez données par une barque qui est partie de Surate au mois d'avril et qui est venue au mois de juin à Tenasserim. J'enverrai une lettre de change de 800 roupies au Père Étienne comme vous me l'avez ordonné par vos lettres.

Dans l'incertitude où vous êtes, nous avons lieu néanmoins de croire que vous êtes à Surate suivant deux lettres que Emmanuel Pinte écrit de Tenasserim à Mrs Deydier et Hainque, par lesquelles il dit que Votre Grandeur n'ayant pu trouver d'occasion pour s'embarquer a pris [p. 124] la route de Surate par terre. Si cela est, je ne doute pas que vous n'avez reçu mon paquet daté du mois de décembre dernier, lequel j'ai mis entre les mains du sieur Anthoine Ferreira, de Madrast.

Le duplicata fut donné à un Anglais, de sorte qu'il y a bien de l'apparence que vous savez de nos nouvelles jusqu'à ce temps. Vous apprendrez par ce paquet que je confierai au sieur Nicolas Ferreira, agent de Me Georges qui doit partir dans trois semaines ou un mois, ce qui s'est passé du depuis en détails.

Mais en attendant, vous ne serez pas fâché que je vous dise qu'ensuite de la vue que j'avais eu[e] d'envoyer Mrs Chevreuil et Hainque à la Cochinchine. Ce dernier y est entré en héros chrétien, nus pieds, vêtu à la japonaise, son sac sur ses épaules où étaient ses ornements d'Église, du vin et du pain [\* \*], sans serviteur. Il a été cinq jours et cinq

---

<sup>146</sup> Cependant, Mgr Pallu a écrit : « Un Bref particulier et extraordinaire [du Pape Alexandre VII], adressé à M. de Beryte et à moi, portant pouvoir de sacrer sur les lieux pour Évêque un de nos Ecclésiastiques à notre choix, qui rempli la place de M. de Metellopolis. » (*Relation Abrégée...*, p. 140-141).

nuits à Vanrie<sup>o147</sup>, capitale de Chiampa, à prêcher, confesser et communier, et à Fumoy, port de la Cochinchine, dix jours et dix nuits, et en quatre mois de visiter, il a instruit et baptisé quarante et une personnes. Il ne le peut pas faire plus de faveur que le sieur Jean de la Croix, fondateur des canons du roi, lui a fait [\*] lui en [\*] toute ma vie [\*] oblige Mr Chevreuil, à cause de sa maladie ne put défendre à [\*] et fut obligé d'aller à Camboye. J'en attends nouvelles par Ignace que j'ai [p. 125] envoyé à la Cochinchine, leur porter quelques secours.

Mr Brindeau fait beaucoup de fruit à Macao. Il y apprend la langue mandarine de la Chine. Il m'a déjà envoyé un petit dictionnaire écrit de sa main en chinois. J'ai trouvé dans ses paquets une apologie écrite de sa main, faite il y a longtemps par les frères mineurs des Indes contre les jésuites, qui sera la merveilleuse pièce de votre sac. Il travaille à la faire transcrire avec quelques autres pièces qui feront voir la conduite toute dépravée de cet ordre dans leurs missions.<sup>o148</sup>

---

<sup>147</sup> « Vanrie » doit être Phanri. Mgr Lambert écrit ailleurs « Vàrie » et « Varie » (cf. *Relations*, n° 47, p. 152). Et, on lit dans *Relation Abrégée...* : « Vanik » (p. 79), « Vannik » (p. 81).

<sup>148</sup> À propos de Mr Brindeau à Macao, nous lisons dans *Relation Abrégée...*, op. cit., p. 119-120 : « J'ay appris aussi que M. Brindeau, que nous avons envoyé à la Chine, a esté parfaitement bien receu à Macao, le Gouverneur de la Ville luy a fait offre de service ; le Vicaire général de l'Evesché, qui est Augustin, l'a logé, la plupart des Religieux de la mesme Ville luy ont témoigné beaucoup d'affection ; on n'a gueres tardé à connoistre son merite, & la capacité qu'il a acquise en Sorbonne (où il estoit prest de prendre le bonnet de Docteur avant son départ. On peut [p. 120] dire qu'il a l'avantage d'estre le premier que cette célèbre Faculté ayt donné au service de ce païs si éloigné, & qu'il a ouvert par son exemple le chemin pour le suivre à quelques autres de cet Illustre Corps.) Le Vicaire General l'a aussitost occupé à prescher, à confesser, & à plusieurs autres employs de charité, ce qui luy a acquis de l'estime & du crédit auprès des gens de bien & des personnes desinteressées : Parmy ses occupations il ne laisse pas de

J'ai reçu la réponse<sup>o149</sup> que vous fait Raphaël de Rhodes<sup>o150</sup> du Tunquin du 24 octobre dernier par laquelle il mande qu'il croit que l'on pourrait envoyer des missionnaires au Tunquin et même que Votre Grandeur y pourrait aller, ajoutant que quand vous n'y auriez pu rester que durant le temps de la motion *[sic]*. C'est toujours être une grande satisfaction aux chrétiens de ce royaume-là. Ensuite de cette lettre, j'ai fait plusieurs instances près de Dieu pour obtenir la grâce d'y aller et même j'avais en plusieurs vues particulières de cela dans ma retraite. Mais enfin, après avoir ordonné les prières des 40 heures, j'ai cru que Notre Seigneur me voulait encore ici, si bien que j'ai obéi et donné cette importante commission au brave Mr Deydier qui partit vêtu en matelot dans un vaisseau chinois, le 20<sup>e</sup> juin dernier qui allait *[p. 126]* en droiture au Tunquin. Cette affaire a été si secrète que personne ne l'a sue qu'après son départ. On condamne cette action comme celle de la Cochinchine de l'année passée d'imprudence<sup>o151</sup>. Mais, O mon Dieu ! que je suis aise de mériter cette qualité au jugement de ceux qui se croient sages pour de

---

s'appliquer à apprendre à parler, & à écrire la Langue Mandarine de la Chine, afin d'estre en estat d'y entrer, lorsqu'il plaira à Dieu de luy en ouvrir la porte. Il m'a envoyé un Dictionnaire de cette Langue écrit de sa main. »

<sup>149</sup> « Cette lettre est écrite en portugais par un catéchiste du Tonquin du 24 octobre 1665 », (*Relation Abrégée...*, p. 64).

<sup>150</sup> Raphaël de Rhodes était un ancien disciple du Père Alexandre de Rhodes.

<sup>151</sup> Mgr Lambert écrit à Mgr Pallu : « La plus grande difficulté aux yeux de tout le monde était de laisser un prêtre entre les mains de ces Chinois, auxquels les étrangers ne se peuvent confier [...] Il est vrai que cette entreprise n'a pas été ici approuvée de tout le monde, comme étant hors du cours ordinaire de la prudence, notre consolation est, que s'il y a quelque faute, elle sera réparée par le désir sincère que nous avons à rendre service à Dieu, et de donner une forte preuve aux chrétiens du Tonquin du soin que vous m'avez donné charge de prendre d'eux en votre absence. » (*Relation Abrégée...*, p. 70-72).

semblables entreprises. Nous avons une étroite obligation à Notre Seigneur, à la sainte Vierge et à notre glorieux patron saint Joseph de ce qu'ils nous donnent l'entrée dans les lieux de nos missions, après qu'on en a chassé les jésuites<sup>o152</sup>.

Il faut, mon très cher Prélat, demeurer toujours dans la vue continuelle de notre néant. Cependant, on peut dire assurément que la conduite qu'ils ont tenue ne vaut rien du tout, nous souvenant donc toujours que nous sommes des hommes faibles, profitons de leurs grandes chutes et tenons toutes voies suspectes qui ne tendent pas à l'humilité, à la pauvreté, à la pénitence et aux maximes de l'Évangile. Faites au nom de Dieu tous vos efforts pour introduire ces grandes vérités dans notre séminaire de Paris et dans le cœurs de tous ceux qui doivent être occupés à la conversion des âmes.

Nos emplois sont divins et demandent une vie surhumaine qu'on lise la vie de tous les grands missionnaires et l'on verra si leur vie a été commune. Vous savez celle que nous menons ici. Cependant, le bon Mr Hainque m'écrit de la Cochinchine que nous vivons bien commodément à l'égard de ce que la nécessité les réduit ordinairement. Son manger est du riz cuit à l'eau, du poisson frais ou salé cuit avec des herbes prises dans les champs, sans autres assaisonnements et quelques fruits ; pour son boire, il est semblable au nôtre, c'est-à-dire de l'eau de rivière. Comment est-il possible qu'un homme qui veut vivre partout comme à Paris ou à Rome, puisse subsister à cette vie, s'il n'y est accoutumé de longue main<sup>o153</sup>, en diminuant peu à peu de l'abondance de l'Europe qu'on croit être fort compatible avec une vie qui

---

<sup>152</sup> En novembre 1663, les deux jésuites Onufre Borges et Joseph Tissanier sont expulsés du Tonkin.

<sup>153</sup> « de longue main » : « On dit, *De longue main*, pour dire, Depuis longtemps. *Je le connois de longue main.* » (DAF, 1762).

requiert [p. 127] une pénitence et une oraison extraordinaire.

Je n'ai pas une petite joie que vous alliez enseigner ces maximes à Paris et à Rome. Vous êtes, Monseigneur, de droit et par état, Mre [sic] [Maître] de la perfection, en qualité d'évêque et en qualité d'évêque missionnaire. Vous la devez enseigner et pratiquer dans toute son étendue, étant certain que si Notre Seigneur la demande de quelqu'un, c'est de celui qui tient le rang où sa miséricorde vous a élevé. Pour mon honneur, il est bon que je n'en dise pas davantage, à cause de la même obligation que j'ai à faire et à pratiquer toutes ces choses. Et cependant, je suis contraint d'avouer que la pratique de ma vie ne répond point tout à fait à celles que j'ai en théorie. Si j'ai quelque consolation dans cette disgrâce, c'est que, ne pouvant pas mourir profès de la vie parfaite, je mourrai s'il plaît à Dieu dans le noviciat. Vous m'y avez reçu, souffrez donc de mes imperfections, et croyez, Monseigneur, que mon cœur brûle de plus en plus pour l'accomplissement des vœux que je fais à Dieu, quoique ma nature soit fort languissante, pour l'obliger un peu plus à se soumettre aux sentiments de l'Esprit.

J'ai fait faire mon cercueil qui est dans ma chambre, couvert d'une toile noire. Je tiens que ce spectacle me sert, m'avertissant d'être plus diligent qu'il ne me reste plus guère de temps, et que je me garde bien d'avoir de l'amour pour un corps qui, dans peu, sera enfermé dans ce tombeau, mangé des vers, et réduit en cendres. Entrant donc par avance dans cette juste demeure, je dis que m'importe d'avoir eu tous les honneurs, toutes les joies, et tout ce que le monde a de plus grand, et les regardant comme déjà passés, je me détrompe aisément de tout le présent, et ce qui pourrait mettre obstacle aux voies de l'Esprit.

Nous avons un sujet qui fait des merveilles dans l'étude et dans les commencements de la vie parfaite, c'est le sieur

François Pérès. Je l'ai conduit les deux dernières années [p. 128] dans deux retraites. Je puis assurer, Votre Grandeur, que sa grâce est grande. Je lui ai donné la tonsure afin qu'il pût enseigner les dimanches, après vêpres, la doctrine chrétienne suivant qu'il nous l'a demandé. Je m'attache de l'élever dans la doctrine d'un véritable disciple de Jésus-Christ, à quoi je rencontre toutes sortes de dispositions. Il s'est donné à la mission et a commencé le temps de probation que nous désirons.

Il y a eu un petit démêlé entre le Père Louis Frago et nous, où les jésuites ont pris part. Rome le jugera. C'est au sujet de quelques propositions que j'ai déclarées fausses, téméraires et contraires à la pratique de l'Église, lesquelles regardent purement les évêques. Nous sommes bien sortis de cette affaire. Il faut tenir son rang, et quand l'occasion s'en présente, faire voir à tout le monde qu'on sait son métier.

La vie de nos missionnaires, leurs exemples, leur zèle, leur conduite, la pureté de leur doctrine, l'entrée dans les lieux de nos missions fait [sic] trembler les jésuites qui commencent à faire réflexion et ouvrir les yeux sur leurs grands dérèglements. Je n'oublie pas de vous envoyer les lettres du Père Visiteur et des trois autres Pères français qui sont très soumis.

J'ai reçu lettres de Mr de Bourges qui écrit à Votre Grandeur. Il n'y a rien de particulier dans les lettres, sinon qu'il mande qu'il est sur le chemin de Rome pour y aller exécuter sa commission, et qu'il avait eu réponse de Mr Lesley qui lui faisait connaître qu'il y serait très bien reçu pour le sujet qui lui mène. Tout le monde est fort content de sa conduite.

Nos amis n'ont pas jugé à propos de donner mes lettres, qu'on accuse d'imprudence et d'injustice, parce qu'on croit qu'il eût été bien plus à propos de taire les choses qu'elles

contiennent que de les écrire, qu'on ne peut croire que les désordres soient si grands et si généraux qu'on les dit, et que tout au plus cela ne regarde que les provinces des Indes, du Japon et de la Chine.

La réponse à cette objection peut être que nous n'avons pas eu pour vue de garder les règles d'une prudence humaine, mais seulement [p. 129] de nous acquitter de l'obligation que nous avons de faire connaître les grands dérèglements des missionnaires de tous ces quartiers, afin de procurer par ce moyen leur réforme, le salut des âmes qui nous sont commises, l'honneur de Dieu et de l'Église catholique. Pour ce qui est de ce qu'on a dit en général et en particulier des désordres des provinces ci-dessus, on soutient que tout ce qu'on en a écrit est vrai, et que tout l'ordre en est coupable.

Le fondement qu'on a de le dire, est appuyé sur deux vérités. La première est que cette proposition est assurée que les jésuites sont larges en leur morale, qui est le plus grand défaut qui se puisse rencontrer dans nos ordres, puisque être large dans sa doctrine c'est s'écarter de celle du Fils de Dieu, de celle des Apôtres, des conciles, des saints Pères, lesquels doivent être la règle des chrétiens et surtout des hommes apostoliques. La seconde qui prouve encore plus cela, est que tout l'ordre des jésuites est dans ces provinces en abrégé et comme par députés étant composés de toutes les nations et des meilleurs sujets, comme il est très croyable. Cependant tous ont la même conduite, les mêmes maximes et les mêmes erreurs, que peut-on inférer de là autre chose, sinon que tout ce qui se fait dans tous ces quartiers est le sentiment général de l'ordre que si l'on doute du témoignage que nous en rendons, qu'on procure l'envoi des commissaires qui ne soient point suspects.

Nous sommes fâchés que nous ne pouvons suivre en ce rencontre [sic] le sentiment de nos amis. Nous les supplions

de ne point trouver mauvais que nous fassions ce que nous croyons, en conscience, être obligés de faire en qualité de missionnaires, en qualité de vicaires apostoliques, et en qualité d'évêque, après y avoir bien pensé, bien prié et avoir mis plusieurs fois cette affaire en délibération. Nous agréerons de notre part qu'on dise tout ce qu'on voudra de nous, qu'on supprime nos actes et qu'on brûle tout ce que nous en avons écrit ; croyant que si le Bon Dieu veut que cette affaire soit sue comme nous le pensons, il trouvera des moyens plus avantageux pour la rendre notoire à toute l'Europe que ceux dont nous nous sommes servis. Je n'ai rien [p. 130] à dire de nouveau sur cette matière de nouveau à Votre Grandeur, sinon que je suis toujours confirmé de plus en plus des grands désordres des jésuites dans leurs missions, par de nouveaux témoignages et que je mourrai dans ce sentiment que tant que les religieux de cet ordre ne changeront pas de maximes et de conduite, ils seront totalement incapables des missions.

Cette pensée peut paraître étrange à ceux qui n'ont vu que les relations des Indes, du Japon, de la Chine, du Tunquin et de la Cochinchine, et qui ne connaissent rien du gouvernement des jésuites. On n'y voit que des manques de grands hommes apostoliques, et qui ne cherchent que la gloire de Dieu. Cependant on ne peut juger autre chose par les effets, sinon que cette compagnie n'a pour but principal que le désir de paraître au-dessus des autres et d'amasser de grandes richesses. Car, pour les affaires de la religion, elle ne s'en mêle comme pas, ou abandonne ce soin à de pauvres catéchistes, auxquels Dieu a donné quelquefois tant de bénédiction qu'il s'est fait en ces lieux-là des conversions, quoique bien éloignés de ce qu'on les a voulu faire passer. Ça a toujours été la conduite générale de cet ordre d'en user.

Ainsi, pendant que ces religieux sont entièrement occupés aux affaires temporelles, à avoir grand train,

traiter les grands, se maintenir par présents, et permettre tout aux chrétiens qu'on n'instruit point, et qu'on tient dans la dernière dépendance. Nous savons ces choses par toutes sortes de témoignages et par leur bouche même.

Votre Grandeur n'a-t-elle pas ouï que les Pères Tissanier<sup>o154</sup> et Albier<sup>o155</sup> n'ont point sorti de la ville capitale pendant les six années qu'ils ont été au Tunquin et qu'on y vivait à peu près de la manière qu'on vient de le dire ? Mr Chevreuil n'a-t-il pas rapporté la même chose de la Cochinchine et ne voyons-nous pas la semblable à Siam ? Faut-il s'étonner après cela si des ministres, si inutiles et si opposés aux règles de l'Évangile, ont été chassés de presque tous les lieux où ils s'étaient établis par des voies humaines ?

Peut-être que Votre Grandeur ne trouvera [p. 131] pas hors du propos que je me sois plus étendu que je n'en avais eu le dessein quand j'ai commencé cette lettre, et que cela pourra contribuer de persuader à quelqu'un de prendre le parti de Jésus-Christ et de l'Église, au préjudice de celui d'une compagnie qui est toute corrompue en ces quartiers, et qui tient partout une doctrine large et peu compatible avec la pureté de celle que doit enseigner et pratiquer un

---

<sup>154</sup> Le Père Joseph Tissanier, « né à Agen en 1618, entré le 29 octobre 1634, enseigna 9 ans les humanités et la rhétorique, 4 ans la philosophie, partit pour le Tonkin, en fut chassé et se rendit en Chine ; il y fut socius du Provincial, du Visiteur, maître des novices, supérieur à Macao et y mourut, le 24 décembre 1688. Auteur de : 1, *Relation du Voyage du P. Joseph Tisanier de la Compagnie de Jesus, depuis la France jusqu'au Royaume de Tunquin. Avec ce qui s'est passé de plus mémorable dans cette Mission, depuis les années 1658, 1659 et 1660*, (à Paris, chez Edme Martin, 1663, 352 pages). – 2, *Religiosus Negotiator, sive Dissertatio brevis in qua quaeritur : an Societatis Jesu Religiosis liceat in Indiis Orientatibus negotiari ?* (vers 1663). » (Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, tome VIII, 1898).

<sup>155</sup> Le Père Pierre Albier (1620-1665), jésuite français, entre au Tonkin le 13 avril 1658. Il en fut expulsé trois mois après.

missionnaire apostolique. Mais enfin, Monseigneur, vous êtes juste, prudent, modéré, ami des jésuites, zélé pour l'honneur de Dieu et de l'Église, et de nos missions. Vous connaissez le mal. C'est pour cela que tout le monde doit vous croire et suivre vos sentiments.

Pour notre particulier, nous rendons grâce à Notre Seigneur de ce qui lui a plu choisir un si grand Prélat pour négocier l'affaire la plus importante qui soit présentement dans l'Église.

Avant que d'achever, il faut vous dire que nous sommes bien en cette Cour, quoique nous ne fassions nulle démarche pour cela. Le Père Thomas Valgrenier, au contraire, après tant d'allées et venues, n'est plus dans l'emploi, de sorte qu'il ne vaquera plus qu'aux affaires de sa maison. Le roi nous a donné un lieu à notre choix pour nous y établir, avec promesse de nous faire délivrer des matériaux pour y bâtir notre église. Je l'ai choisi depuis le quartier de nos Cochinchinois jusqu'auprès de ces deux petits temples des idoles qui font la pointe de notre île. On eut eu plus d'inclination que nous eussions été nous établir avec les autres nations chrétiennes et l'on m'a fait passer cette concession particulière en ce lieu-là comme une faveur extraordinaire du roi. La place est belle, nous y avons fait accommoder deux chambres de bois, couvertes de tuiles pour tâcher de garantir nos livres et nos ornements d'Église du feu. Plusieurs nous demandent de venir demeurer en ce lieu, à quoi je me rends assez difficile, ne voulant que de bonnes gens. Nicolas y est avec sa famille. [p. 132] J'ai encore accordé à deux ménages de Siam [Siamois] et à un de portugais d'y faire leur demeure. Si nos Français s'établissent en ce royaume, où on les désire fort, ils pourraient loger sur un fond qui appartient à la nation,

vous en pouvez assurer Messieurs de la Compagnie<sup>o156</sup>, et en faire offre du service de nos missionnaires dans tous les lieux où ils sont.<sup>o157</sup>

Le roi de Siam envoya l'an passé un de ses vaisseaux à Goa, qui n'est pas encore de retour. Il en doit partir un autre ce mois de novembre prochain pour Surate. Ce sera une belle occasion à des missionnaires pour venir ici. Nous en avons un extrême besoin, ne pouvant suffire à nos emplois sans une trop grande application.

Il y a ici un séminaire d'ecclésiastiques, une école de théologie morale, des écoliers que le roi désire qu'on enseigne, une petite école de chrétiens, quelques catéchumènes, la conduite d'une paroisse, sans parler de bien du temps qu'on nous dérobe.

Je me suis appliqué depuis quelques temps à préparer des personnes qui soient en état d'accompagner nos missionnaires sitôt qu'ils seront arrivés. J'ai céans un Chinois originaire de Canton qui m'est engagé, lequel, outre sa langue naturelle, parle celle du Chinchu et assez passablement la langue mandarine de la Chine. C'est une bonne fortune. J'ai encore un autre homme chrétien qui se retire de chez un mandarin, que je destine pour ceux qui iront à Laos. J'ai acheté deux petits garçons de Siam et un grand qui est toujours avec Mr Laneau<sup>o158</sup>, pour le perfectionner dans la langue de ce royaume. Outre cela, nous élevons trois autres enfants de Siam à la cléricature, qui nous ont été donnés par contrat par leur père, à la

---

<sup>156</sup> La Compagnie des Indes Orientales, créée par Jean-Baptiste Colbert (+1683), en 1664. Le premier directeur de la Compagnie fut François Caron (1600-1673).

<sup>157</sup> Cf. *Siam*, p. 17 : « Le roi nous a donné... où ils sont ».

<sup>158</sup> Louis Laneau (+1698), arrivé à Ajuthia en 1664 avec Mgr Pallu, devint plus tard évêque de Métellopolis, premier vicaire apostolique du Siam.

charge de les entretenir et de les instruire comme s'ils étaient nos enfants.

Il nous est mort cette année trois petits enfants après avoir reçu le baptême, l'un chinois, l'autre cochinchinois et l'autre laos [laotien] qui sont au paradis et prient Dieu sans doute pour nous.

Toutes nos affaires vont bien, grâces à [p. 133] Notre Seigneur. J'ai une grande joie pour ceux qui seront envoyés pour ici. Ils trouvent en l'état où elles sont. Je les attends avec quelque sorte d'impatience, afin de m'en aller mourir au plutôt dans quelqu'un des lieux de nos missions, dont j'ai un désir que je ne peux exprimer à Votre Grandeur.

Il est arrivé depuis un mois deux vaisseaux de Goa qui allaient à Macao. Mais ayant appris le pauvre état où est réduite cette ville, ils sont venus en ce port, un d'eux doit s'en retourner au commencement de janvier à Goa et l'autre attendre des nouvelles de Macao.

Dans le même temps, il vient un navire de Batanie qui a apporté des lettres d'Europe de 9 ou 10 mois, qui disent que Sa Majesté Très Chrétienne a pris les Hollandais en sa protection contre l'Angleterre, ce qui m'a donné lieu de risquer ce paquet par leur voie. Je n'ai pourtant osé le grossir des lettres de peur de le rendre suspect. J'y ai pourtant mis la censure dont je parle à Votre Grandeur, afin de la faire confirmer au plutôt à Rome.

Je donnerai la tonsure, le jour de la Toussaint, à trois de nos séminaristes. Un d'eux, âgé de 26 ans, m'a promis de se donner à la mission, et de s'y obliger par vœu. Je leur dirai à tous quelque chose des richesses de la pauvreté évangélique.<sup>o159</sup>

---

<sup>159</sup> Dans *Relation Abrégée...*, il y a encore ce passage : « Il était venu cette année à Siam plusieurs personnes de Macao pour recevoir les ordres sacrés, mais comme nous avons jugé que quelques-uns n'avaient pas la capacité ni

Nous baptisons aussi quatre catéchumènes, deux de Mr Laneau et deux des miens. Un Cochinchinois renégat, baptisé il y a sept ou huit ans, à la mode du pays, a reçu l'absolution publique. Il paraît touché. Celui qui a été prêtre des idoles à la Cochinchine, dont Votre Grandeur a ouï parler étant ici, est venu demeurer près de nous et m'a fait dire depuis peu de jours, qu'il voulait être chrétien avec toute sa famille, dont j'ai eu une grande joie.

Finissons par l'érection d'une nouvelle chapelle en un petit village de gens de Laos [Laotiens], éloigné d'une lieue d'ici où Mr Laneau alla dire la messe [p. 134] le 29 août dernier, nous n'y avons encore que sept chrétiens adultes, mais il y a disposition à un plus grand nombre. Outre le plaisir que j'ai de voir cette nouvelle conquête de Dieu, je suis fort aise de pouvoir satisfaire à la belle dévotion de Madame la Duchesse d'Aiguillon, qui me demandait par sa lettre que je reçus le six du même mois, de dédier la première église que je consacrerai en ce pays, en l'honneur du précieux sang de Jésus-Christ répandu pour le rachat de tous les hommes.<sup>o160</sup>

---

les qualités nécessaires pour pouvoir être ordonnés, ni presque les premiers fondements des vertus qu'il faut avoir longtemps pratiquées avant que d'être admis au sacerdoce, ils ont mieux aimé s'en retourner que de se soumettre à la juste discipline d'un séminaire ; de sorte qu'il ne nous en est resté que trois ; mais deux de ceux qui étaient venus l'année précédente ont été faits diacres, et pourront bien être admis à l'ordre de la prêtrise l'année prochaine. » (p. 130), (cf. *Siam*, p. 25).

<sup>160</sup> Dans *Relation Abrégée...*, on peut lire : « n'ayans pas rencontré plus de monde en estat de recevoir le Baptême parmy les Cochinchinois, nous fûmes obligé [*sic*] d'employer plus utilement nos travaux ailleurs, mais la bonté de Dieu ayant depuis touché le coeur de quatre de ceux qui avoient eu volonté d'embrasser le Christianisme, & qui en avoient esté détournés par des respects mondains, nous leur avons conféré le Baptême, après avoir esté instruits durant un temps considerable. Si-tost qu'on vit le commencement d'un petit Troupeau dans l'en droit où habitent les gens originaires du país de Lâos ; l'on prit resolution de faire bâtir une petite Chapelle à la façon du

J'apprends de bonne part que Mr Chevreuil est arrivé en bonne santé à Camboge [*sic*]. Je n'ai pas refusé le Capitaine anglais d'ici, qui est notre ami, de mettre dans ce paquet celui qu'il écrit à ses parents que Votre Grandeur leur fera s'il lui plaît [\*].

## Lettre à Mgr Pallu

[*Relation Abrégée...*, p. 130-136]<sup>161</sup>

[Octobre 1666]

[*p.130*]

Vous ayant rendu compte du peu que nous faisons pour le salut du prochain, vous me permettrez bien que ie [*p.131*] vous dise quelque chose de ce que nous faisons pour le nostre propre, que nous devons avoir principalement en veuë.

Je me sens pressé chaque jour du desir de satisfaire à mes obligations ; Mais quand je considere que l'estat où je suis m'engage indispensablement à la perfection, j'entre dans une humiliation, profonde, me voyant de tous costez environné d'occasions de déchoir : Mais afin de soutenir mon esprit, & pour le contraindre à se soumettre, j'ay fait

---

païs, où l'on commença de célébrer la Sainte Messe le 29 Aoust dernier : quelques autres de ce mesme village ayans consideré qu'on ne cherche que le salut de leurs âmes, ont aussi déclaré qu'ils vouloient embrasser la Religion Chrestienne & viennent entendre le Catechisme, qu'on y fait deux ou trois fois la Semaine ; Nous avons dedié cette petite Chapelle (suivant les intentions de Madame la Duchesse d'Aiguillon, qui nous a fai la grâce de nous en écrire exprès) à l'honneur du précieux sang de N.S. répandu en Croix pour le salut de tous les hommes. » (p. 122-124).

<sup>161</sup> Nous présentons ici ce document, extrait de *Relation Abrégée...*, op. cit., que Mgr Pallu a fait publier en 1668 à Paris. Nous laissons le texte à sa forme de l'époque.

faire mon cercueil, qui est dans ma chambre, couvert d'une toile noire, je trouve que ce spectacle me sert utilement, il m'avertit que je dois estre plus diligent, qu'il [p. 132] ne me reste plus gueres de temps ; & que je me garde bien d'avoir de l'amour pour ce corps, qui doit bien tost estre enfermé dans ce tombeau, mangé des vers, & réduit en cendres ; entrant donc par avance en cette dernière demeure, je me détrompe aisément de l'amour des choses sensibles que je regarde comme passées pour moy ; j'ay besoin de ce secours, aussi bien la vie d'un homme Apostolique doit estre un exercice de mort continuelle.

Je me confirme de plus en plus en cette pensée, que la grâce de convertir les ames est un don extraordinaire, & un pur effet de la bonté de Dieu, lequel en gratifie qui il luy plaist ; tout ce que nous pouvons faire de nostre part pour l'obtenir, c'est d'oster les empêchements à le recevoir par la pratique de l'humilité, de la pauvreté, de l'oraison, & et de la pénitence ; nous devons tenir pour suspectes toutes les voyes qui ne nous mènent point là ; nous sçavons que les voyes de l'Évangile sont estroites, celles qui sont trop larges sont dangereuses par tout ; mais on peut affûrer qu'elles sont funestes en ces Pays infidèles, par la liberté qu'on y a de tout faire : Je ne puis me persuader que tant de saints amis de nos Missions, que nous avons à Paris, à Rome, & ailleurs, fussent fort [p. 134] édifiez, si on leur raportoit un jour que nous eussions tenu icy grande table, que nous eussions affecté de nous faire suivre par des troupes d'esclaves, & que pour soustenir la dépense, de nostre train nous eussions esté obligez de recourir à des moyens entièrement réprouvez.

Je sçais bien qu'on a voulu par ces pratiques accréditer icy les Ministres de la Religion, & par une pompe extérieure faire voir aux Payens que ceux qui prêchent l'Évangile, ne sont pas gens de néant, comme ils s'imaginent. Pour moy je veux bien par avance me condamner moy-mesme, si je

m'oublie jusqu'à ce point, que d'entrer en ces conduites, qui nous sont desfenduës par les règles toutes saintes que l'Église nous propose, ausquelles il nous faut attacher simplement & de bonne grâce, pour honorer nostre Ministere. Je ressens une joye particulière, & je me console durant vostre absence, dans la pensée que vous sçaurez bien proposer à Rome & à Paris, avec fruit & utilité, les pures maximes ausquelles il nous faut tenir, si nous voulons voir revivre parmi les infidèles de ces contrées quelque Image du siècle des Saints Apostres ; c'est ce que vous ferez gouter aux Ecclesiastiques que Nostre Seigneur appellera à son service [p.136] en ces païs, comme aussi à plusieurs Saints Religieux, dont la France abonde, qui pourroient s'occuper icy avec fruit pour l'honneur de l'Église, & le salut de plusieurs, je me recommande à vos prières, &c.

### **Lettre à Mgr Pallu**

*[Amep, vol. 876, p. 420] [autographe]*

À Siam, ce 4 novembre 1666.<sup>o162</sup>

*[p. 420]*

J'ai reçu le 6 d'août dernier les paquets d'Europe, qui s'adressaient à Votre Grandeur et à moi. N'ayant eu aucune de vos lettres, ni su la route que vous avez prise, cela me met un peu en peine. Cependant comme vous êtes sous la tutelle particulière de Dieu, je me confie en sa bonté, qui ne vous arrivera rien que par son pur ordre et c'est cela qui nous faut vouloir et aimer.

---

<sup>162</sup> Mgr Lambert écrit cette lettre peu de temps après la précédente. C'est pourquoi nous trouverons ici beaucoup de choses déjà dites dans celle du 17 octobre de la même année.

J'ai trouvé dans nos paquets un bref de Sa Sainteté qui permet à un de nous deux qui survivra, de sacrer un évêque en la place de celui qui sera mort.

Messire Georges, Anglais, m'a envoyé une lettre de change de quinze cents ticals [ticaux] qui valent 1875 roupies qui font de notre monnaie 2812 livres [et] 10 centimes dont je donne quittance. J'envoie par cette occasion une lettre de change, à prendre par le dit Messire Georges de six cent quarante ticals [ticaux] qui font huit cents roupies, aux Pères Éphrem et Zénon suivant vos ordres.

J'écrivis à Votre Grandeur au mois de décembre dernier ce qui s'était passé de plus considérable depuis votre départ par le sieur Anthoine Ferreira, de Madras, le duplicata de ce même paquet fut donné à un Anglais, de sorte qu'il y a bien de l'apparence que vous savez de nos nouvelles jusqu'à ce temps-là. Vous apprendrez, par la suite de l'abrégé de notre relation, ce qui s'est passé du depuis *[sic]*.

Mr Chevreuil est à Camboye *[sic]*, Mr Haincque à la Cochinchine, et Mr Brindeau à Macao où il étudie la langue mandarine de la Chine. Il m'a déjà envoyé un petit dictionnaire, écrit de sa main, en portugais et en chinois. J'ai trouvé dans son paquet une apologie faite il y a longtemps par les frères mineurs des Indes contre les jésuites, et quelques autres pièces, qui feront voir la conduite toute dépravée de cet ordre dans leurs missions, que je vous envoie toutes, à la réserve de l'extrait des chroniques des Pères jacobins de Manille qui serait trop long à transcrire, où l'on voit une confirmation des grands abus des religieux de la compagnie de Jésus dans le Japon.

Vous trouverez ici la réponse que fait à Votre Grandeur, Raphaël de Rhodes du Tunquin du 24 octobre 1665. Ensuite de cette lettre, je fis plusieurs instances près de Dieu pour obtenir la grâce d'y aller. J'avais même eu plusieurs vues

fort particulières de cela dans ma retraite. Mais enfin, après avoir ordonné les prières des 40 heures, je crus que Notre Seigneur me voulait encore ici, si bien que j'ai obéi et donné cette importante commission au brave Mr Deydier qui partit vêtu en matelot le 20 juin dernier, dans un vaisseau chinois qui allait en droiture au Tunquin. On condamne cette action d'imprudence, comme celle de la Cochinchine de l'année passée. Mais, O mon Dieu ! que je suis aise de mériter cette qualité pour de semblables entreprises, au jugement de ceux qui se croient sages.

Nous avons une étroite obligation à la très sainte Vierge et à notre glorieux patron saint Joseph de ce qu'ils nous donnent l'entrée dans le lieu de nos missions, après qu'on en a chassé les jésuites. Il faut, mon très cher Prélat, demeurer toujours dans la vue continuelle de notre néant. Cependant on peut dire assurément que la conduite qu'ils y ont tenu, ne vaut rien du tout.

Nous souvenant donc que nous sommes des hommes faibles, profitant de leurs grandes chutes et tenant toutes sortes de voies suspectes qui ne tendent point à l'humilité, à la pauvreté, à la pénitence et aux maximes de l'Évangile, faites au nom de Dieu tous nos efforts pour introduire ces grandes vérités dans notre séminaire et dans le cœur de ceux qui doivent être occupés à la conversion des infidèles. Nos emplois sont divins et demandent par suite nécessaire une vie surhumaine. Qu'on lise la vie de tous les grands missionnaires, et l'on verra si leur vie a été commune, vous savez celle que nous menons ici.

Cependant le bon Mr Hainque m'écrit de la Cochinchine que nous vivons bien commodément à l'égard de ce que la nécessité la réduit ordinairement. Son manger est du riz cuit à l'eau, du poisson frais ou salé, cuit avec des herbes prises dans les champs, sans autre assaisonnement et quelques fruits. Pour son boire, il est semblable au notre, c'est-à-dire de l'eau de rivière. Comme est-il possible qu'un

homme qui veut vivre partout comme en Europe puisse subsister à cette vie, s'il n'y est accoutumé de longue main, en diminuant peu à peu de l'abondance de nos terres qu'on croit être fort compatible avec une vie qui requiert une pénitence et une oraison extraordinaire.

Je n'ai pas une petite joie que vous alliez enseigner ces maximes à Paris et à Rome. Vous êtes, Monseigneur, de droit et par état, Mre *[sic]* de la perfection, en qualité d'évêque, et en qualité d'évêque envoyé envoyé *[sic]* du Saint-Siège pour la conversion des gentils, vous la devez enseigner et pratiquer dans toute son étendue, étant certain que si Notre Seigneur la demande de quelqu'un, c'est de celui qui tient le rang où sa miséricorde vous a élevé. Pour mon honneur, il est mieux que je n'en dise pas davantage, à cause de la même obligation que j'ai à faire et à pratiquer toutes ces choses, et cependant, je suis contraint d'avouer que la pratique de ma vie ne répond point tout à fait à celles que j'ai en théorie. Si j'ai quelque consolation dans cette disgrâce, c'est que, ne pouvant pas mourir profès de la vie parfaite, je mourrai s'il plaît à Dieu dans le noviciat. Vous m'y avez admis, souffrez donc de mes imperfections, et croyez, Monseigneur, que mon cœur brûle de plus en plus pour l'accomplissement des vœux que *[p. 421]* je fais à Dieu, quoique ma nature soit fort languissante, pour l'obliger un peu plus à se soumettre aux sentiments de la partie supérieure. Je fais faire mon cercueil que je tiens dans ma chambre, couvert d'une toile noire. Je veux que ce spectacle me sert, m'avertissant d'être plus diligent, qui ne me reste guère de temps, et que je me garde bien d'avoir de l'amour pour un corps qui, dans peu, sera enfermé dans ce tombeau, mangé des vers, et réduit en cendres. Entrant donc par avance dans cette triste demeure, je dis que m'importe d'avoir eu tous les honneurs, toutes les joies, et tout ce que le monde a de plus grand, et les regardant comme déjà

passés, je me détrompe aisément du présent, et de tout ce qui pourrait mettre obstacle aux voies de l'esprit.

Nous avons un sujet qui avance fort dans l'étude et dans les commencements de la vie parfaite, c'est le sieur François Pérès. Je l'ai conduit ces deux dernières années dans deux retraites. Je puis assurer, Votre Grandeur, que sa grâce est grande, je lui ai donné la tonsure afin qu'il puisse enseigner les dimanches, après vêpres, la doctrine chrétienne suivant qu'il nous l'a demandé[e]. Je m'attache de l'élever dans la véritable doctrine d'un disciple de Jésus-Christ, à quoi je rencontre toute sorte de dispositions. Il s'est donné à la mission et a commencé le temps de probation que nous désirons.

Il y a eu un petit démêlé entre le Père Louis Frago, jacobin, et nous, où les jésuites ont pris part. Rome le jugera. C'est au sujet de quelques propositions qui ne me paraissaient pas soutenables, que j'ai déclarées fausses, téméraires et contraires à la pratique universelle de l'Église, lesquelles regardent purement les évêques. Nous sommes fort bien sortis de cette affaire. Il faut tenir son rang, et quand l'occasion se présente, faire voir à tout le monde qu'on sait son métier.

La vie de nos missionnaires, leurs exemples, leur zèle, la pureté de leur doctrine, leur conduite, l'entrée dans le lieu de nos missions étonnent terriblement les jésuites qui commencent à ouvrir les yeux et à faire réflexion sur leurs grands dérèglements.

Vous ne serez pas fâché que je mette dans ce paquet les lettres que j'ai reçues du Père visiteur et des jésuites français de Macao. Mr de Bourges m'a écrit aussi bien qu'à Votre Grandeur, il n'y a rien de particulier dans ses lettres, sinon qui mande qu'il est sur le chemin de Rome pour y aller exécuter sa commission, et entre autre, en réponse de Mr Lesley qui lui faisait connaître qu'il y serait le bien venu

pour le sujet qui l'y mène. Tout le monde est fort content de lui et de sa conduite.

Nos amis n'ont point jugé à propos de donner mes lettres, qu'on taxe d'imprudence et d'injustice, parce qu'on croit qu'il eût été bien mieux de taire les choses qu'elles contiennent que de les écrire, qu'on ne peut s'imaginer que les désordres soient si grands et si généraux qu'on le dit, et que tout au plus cela ne regarderait que les provinces des Indes et du Japon et de la Chine.

La réponse à cette objection est que nous n'avons pas eu pour but de garder les règles d'une prudence humaine, mais seulement de nous acquitter de l'obligation que nous avons de faire connaître les grands dérèglements des missionnaires de tous ces quartiers, afin de procurer par ce moyen leur réforme, le salut des âmes qui nous sont commises, l'honneur de Dieu et de l'Église catholique. Pour ce qui est de ce qu'on a dit en général et en particulier des provinces ci-dessus, on soutient que tout ce qu'on en a écrit est vrai, et que tout l'ordre en est coupable. Le fondement qu'on a de le dire, est appuyé sur deux vérités, la première est que cette proposition est assurée que les jésuites sont larges en leur morale, qui est le plus grand défaut qui se puisse rencontrer dans nos ordres, puisque être large dans sa doctrine est s'écarter de celle du Fils de Dieu, de celle des Apôtres, des saints conciles, des saints canons, des saints Pères qui doivent être la règle des chrétiens et surtout des hommes apostoliques. La seconde qui prouve encore plus cela, est que tout l'ordre des jésuites est dans ces provinces en abrégé et comme par [les] députés étant composés de toutes les nations et des meilleurs sujets, comme il est à croire ; cependant ils ont la même conduite, les mêmes maximes et les mêmes erreurs qu'ils suivent depuis plus de cent ans. Que peut-on inférer de là autre chose, sinon que ce qui se fait dans tous ces quartiers, est le sentiment général de l'ordre ; que si l'on doute du témoignage que nous en

rendons, qu'on procure l'envoi des visiteurs qui ne soient point suspects.

Nous sommes fâchés que nous ne pouvons suivre en ce rencontre [*sic*] le sentiment de nos amis. Nous les supplions de ne point trouver mauvais, ce que nous croyons, en conscience, être obligés de faire en qualité de missionnaire, de vicaire apostolique, et en qualité d'évêque, et après y avoir bien pensé, beaucoup prié et mis plusieurs fois cette affaire en délibération. De notre part, nous souffrons qu'on dit tout ce qu'on voudra de nous, qu'on supprime nos actes et qu'on brûle tout ce que nous en avons écrit, croyant que si le Bon Dieu veut que cette affaire soit sue comme nous le pensons assurément, il trouvera des moyens pour la rendre [*p. 422*] notoire à toute l'Europe plus avantageuse à sa gloire que ceux dont nous nous sommes servis. Je n'ai rien à dire de nouveau sur cette matière à Votre Grandeur, sinon que je suis toujours confirmé de plus en plus des grands désordres des jésuites dans leur mission, et que je mourrai dans ce sentiment que tant que les religieux de cet ordre ne changeront pas de maximes et de conduite, ils seront totalement incapables des missions.

Cette pensée peut paraître étrange à ceux qui n'ont vu que les relations des Indes, du Japon, de la Chine, du Tunquin et de la Cochinchine, et qui ne connaissent rien du gouvernement des jésuites. On n'y voit que des manques de grands hommes apostoliques, et qui ne cherchent que la gloire de Dieu. Cependant on ne peut juger autre chose par les effets, sinon que cette compagnie n'a pour but principal que le désir de paraître au-dessus des autres et d'amasser d'immenses richesses. Car, pour les affaires de la religion, elle ne s'en mêle comme pas, on abandonne ce soin à de pauvres catéchistes, auxquels Dieu a donné quelquefois tant de bénédiction qu'il s'est fait en ces lieux-là des conversions, quoique bien éloignés de ce qu'on les a voulu

faire passer. Ça toujours été la conduite générale de cet ordre d'en user.

Ainsi, pendant que ces religieux sont occupés aux affaires temporelles, à avoir grand train, hanter les grands, se maintenir par présents, tenir bonne table, et permettre tout aux chrétiens qu'on n'instruit point, et qu'on tient dans la dernière dépendance. Nous savons ces choses par toutes sortes de témoignages et par leur bouche même.

Votre Grandeur n'a-t-elle pas oui que les Pères Tissanier et Albier n'ont point sorti pendant les six années qu'ils sont au Tunquin et qu'on y vivait à peu près de la manière qu'on vient de le dire ? Mr Chevreuil ne nous a-t-il pas rapporté la même chose de la Cochinchine et ne voyons-nous pas la même chose à Siam ? Faut-il s'étonner après cela si des ministres, si inutiles et si opposés aux règles de l'Évangile, ont été chassés de presque tous ces lieux où ils s'étaient établis par des voies humaines ?

Peut-être que Votre Grandeur ne trouvera pas hors du propos que je me sois plus étendu dans cette lettre que je n'en avais le dessein quand je l'ai commencée, et que cela pourra contribuer de persuader à quelques-uns de prendre le parti de Jésus-Christ et de l'Église, au préjudice de celui d'une compagnie qui est toute corrompue en ces quartiers, et qui tient partout une doctrine large et incompatible avec la pureté de celle que doit enseigner et pratiquer un missionnaire apostolique.

Mais enfin, Monseigneur, vous êtes juste, prudent, modéré, ami des jésuites, zélé pour l'honneur de Dieu et de l'Église, et pour le bien de nos missions. Vous connaissez le mal. C'est pour cela que tout le monde doit vous croire et suivre vos sentiments.

Pour notre particulier, nous rendons grâce à Notre Seigneur de ce qui lui plût choisir un si grand prélat pour

négocier l'affaire la plus importante qui soit présentement dans l'Église.

Avant que d'achever, il faut vous dire que nous sommes bien en cette Cour, quoique nous ne fassions nulle démarche pour cela. Le Père Thomas Valgrenier, au contraire, après tant d'allées et venues, n'est plus dans l'emploi, de sorte qu'il ne vaquera maintenant qu'aux affaires de sa maison.

Le roi nous a donné un lieu à notre choix pour nous y établir, avec promesse de nous faire délivrer des matériaux pour y bâtir notre église. Je l'ai choisi depuis le quartier de nos Cochinchinois jusqu'auprès de ces deux petits temples des idoles qui font la pointe de notre île. On eut eu plus d'inclination que nous eussions été nous établir avec les autres nations chrétiennes et l'on m'a fait passer cette concession particulière en ce lieu-là comme une faveur particulière du roi.

La place est belle, nous y avons fait accommoder deux chambres de bois, couvertes de tuiles pour tâcher de garantir nos livres et nos ornements d'Église du feu. Plusieurs nous demandent de venir demeurer en ce lieu, à quoi je me rends assez difficile, ne voulant que de bonnes gens. Nicolas y est avec sa famille. J'ai encore accordé à trois ou quatre familles d'y venir faire leur maison.

Si nos Français s'établissent en ce royaume, où on les désire fort, ils pourraient loger sur un fond qui appartient à la nation, vous en pouvez assurer Messieurs de la Compagnie, en leur font offre du service de tous nos missionnaires dans tous les endroits où ils sont.

Le roi de Siam envoya l'an passé un de ses vaisseaux à Goa, qui n'est point encore de retour. Et nous avons un extrême besoin d'ouvriers, ne pouvant suffire à nos emplois sans une trop grande application.

Il y a ici un séminaire d'ecclésiastiques, une école de théologie morale, des écoliers que le roi désire qu'on enseigne, une petite école de chrétiens, toujours quelques catéchumènes, la conduite d'une paroisse, sans parler de bien du temps qu'on nous dérobe.

Je me suis préparé depuis quelques temps à préparer des personnes qui soient en état d'accompagner nos missionnaires sitôt qu'ils seront arrivés. J'ai céans un Chinois originaire de Canton lequel, outre sa langue naturelle, parle celle de la Chinché et passablement la mandarine de la Chine. C'est une bonne fortune. J'ai encore ici un autre homme [p. 423] que j'ai retiré de chez un mandarin, que je destine pour ceux qui iront au Laos. J'ai acheté deux petits garçons de Siam et un grand qui est toujours avec Mr. Laneau, pour le perfectionner en la langue de ce royaume. Outre cela, nous élevons trois autres enfants à la cléricature, qui nous ont été donnés par leur père, à la charge de les entretenir et de les instruire comme s'ils étaient nos enfants. Il nous est mort cette année trois petits enfants après avoir reçu le baptême, l'un chinois, l'autre cochinchinois et l'autre laos [laotien] qui sont au paradis et prient Dieu sans doute pour nous.

Toutes nos affaires vont bien grâce à Notre Seigneur, j'ai une grande joie pour ceux qui seront envoyés ici, les trouvent en l'état où elles sont. Je les attends avec quelque sorte d'impatience, pour m'en aller mourir au plutôt dans quelqu'un des lieux de nos missions, dont j'ai un désir si grand, que je ne puis l'exprimer à Votre Grandeur.

Il est arrivé au port depuis un mois deux vaisseaux de Goa qui allaient à Macao. Mais ayant appris à Malaque le pauvre état où est réduite cette ville-là, ils sont venus en ce port pour attendre des nouvelles qui viendront au mois de mars de la Chine.

Dans le même temps il vient un navire de Batanie qui a apporté des lettres d'Europe de 9 ou 10 mois, qui disent que Sa Majesté Très Chrétienne a pris les Hollandais à sa protection contre l'Angleterre. Cela m'a donné lieu de risquer un paquet par leur voie, il y a environ 15 jours. Je n'ai pourtant osé le grossir des lettres ni des papiers que vous trouverez dans celui-ci, de peur de le rendre suspect à Batanie et à Amsterdam. On n'y mit pas même la censure dont je vous parlais par ma lettre.

Un de nos séminaristes, nommé le sieur Manuel Suero de Macao, âgé de 26 ans, m'a promis de se donner à la mission et de s'y obliger par vœu. Nous avons baptisé, depuis ma dernière, quatre catéchumènes, deux de Mr Laneau et deux des miens. Un Cochinchinois renégat, baptisé à la mode du pays, a reçu l'absolution publique et paraît touché. Celui qui a été prêtre des idoles à la Cochinchine, dont Votre Grandeur a ouï parler étant ici, est venu demeurer proche de nous et m'a fait dire depuis un mois, qu'il voulait être chrétien avec toute sa famille, dont j'ai eu une grande joie.

Pour faciliter à Votre Grandeur la lecture de l'apologie que je vous envoie, j'en ai mis l'abrégé en français<sup>163</sup>, que vous trouverez dans ce paquet. Il y a une chose qui me faisait de la peine, lisant cette apologie, qui était de ce que l'auteur disait, qu'il n'y avait point de chrétiens dans le Maduré<sup>164</sup>. Mais m'étant éclairé sur ce point, j'ai appris qu'il disait vrai au temps qu'il écrivait, et que ceux qui y sont à présent sont des chrétiens des côtes de la Pêcherie,

---

<sup>163</sup> « Apologie des frères mineurs des Indes Orientales... », dans Amep, volume 114, p. 21-60.

<sup>164</sup> Maduré : ville intérieure de la côte de Coromandel (Inde) dans le golfe du Bengale.

de Travancor, du Cap de Comorine, etc., qui se sont retirés au Maduré depuis les guerres des Hollandais<sup>o165</sup>.

Finissant par l'érection d'une nouvelle chapelle en un petit village de gens de Laos [Laotiens], éloigné d'une lieue d'ici où Mr Laneau fut dire la messe le 29 août dernier, nous n'y avons encore que sept chrétiens adultes, mais il y a disposition à un plus grand nombre. Outre le plaisir que j'ai de voir cette nouvelle conquête de Dieu, je suis fort aise de pouvoir satisfaire à la belle dévotion de Madame la Duchesse d'Aiguillon, qui me demandait par sa lettre que je reçus le 6 du même mois, de dédier la première église qu'il plairait à Notre Seigneur ériger par nous, en l'honneur du précieux sang de Jésus-Christ répandu pour le rachat de tous les hommes.

J'apprends de bonne part que Mr Chevreuil est arrivé en bonne santé à Camboge [*sic*]. Cette lettre sera, s'il vous plaît, commune pour nos amis que j'embrasse de tout cœur. Mr Féret, grand vicaire de Paris, m'a fait faire des offres de service en faveur de notre séminaire, par Madame de Miramion si obligeante, qui mérite que Votre Grandeur l'en remercie.

< >

---

<sup>165</sup> « Ce fut en 1610 seulement que Pierre Both, premier gouverneur général hollandais, fonda un comptoir sur l'île de Java, aux bords de la petite rivière de Jaccatra : c'est la Batavia actuelle. Depuis cette époque, les Hollandais eurent à lutter tour à tour contre les Portugais, les Anglais et les indigènes, avant que leur autorité fût assise dans les Indes. » (DUMONT D'URVILLE, *Voyage pittoresque autour du monde*, publié par L. Tenré et H. Dupuy, 1835, p. 272).